

EDITO

"En route pour nos droits !"

Plus que 3 ans pour faire de la "priorité du handicap" une réalité pour les personnes !

C'est le fil rouge de notre opération Caravane "En route pour nos droits !" qui aura lieu du 7 au 14 mai 2019. C'est aussi le message de la lettre ouverte au président de la République qui pourra être signée tout au long de l'opération et qui lui sera remise le 14 mai.

"En route pour nos droits !" parce que deux ans après l'élection d'Emmanuel Macron, et malgré quelques mesures positives, les droits des personnes en situation de handicap et de leurs proches sont toujours en attente voire en régression. Aujourd'hui, selon la 2^e édition du baromètre France handicap de la confiance réalisé avec l'Ifop, 89 % des personnes interrogées se disent mécontentes de l'action menée depuis deux ans, tant par le président de la République que par le gouvernement.

"En route pour nos droits !" pour dire notre déception et notre colère : 2 millions de personnes en situation de handicap vivent toujours sous le seuil de pauvreté, les aides à l'autonomie sont insuffisantes et trop peu ou pas prises en charge et la France reste un pays inaccessible.

"En route pour nos droits !" pour affirmer que pouvoir exercer ses droits fondamentaux, pouvoir bénéficier de ses propres ressources et en vivre dignement, pouvoir être autonome et financer son autonomie, pouvoir se loger, pouvoir se déplacer, sont autant de droits fondamentaux.

"En route pour nos droits !" donc pour porter dans toute la France nos revendications et rendre nos droits effectifs et enfin obtenir des mesures concrètes et des engagements dès la Conférence nationale du handicap.



Alain ROCHON,
Président d'APF France handicap

À LA UNE



Relayez le questionnaire en ligne en vue de recueillir l'opinion de personnes venant en aide à un proche en situation de handicap sur leur vie : comment vivent-elles leur quotidien d'aidant.e ? Les réponses seront exploitées, de manière anonyme, notamment pour illustrer le plaidoyer qu'APF France handicap publiera sur ce thème le 6 octobre 2019 à l'occasion de la journée mondiale des aidants. Cette consultation est ouverte jusqu'au 5 mai. Lien à diffuser : <http://bit.ly/2JXtE9k>

LE CHIFFRE DU MOIS

Plus de **600** participants, à titre individuel, se sont exprimés sur la plateforme participative du grand débat. Lire la synthèse : <https://www.apf-francehandicap.org/actualite/grand-debat-vos-contributions-adressees-au-president-de-la-republique-et-au-gouvernement>

SOMMAIRE

ACTUALITÉ 2 à 4

- Une caravane pour faire bouger le gouvernement
- Le Hub veut faire du numérique un facilitateur du quotidien
- AAH : APF France handicap obtient la prise en compte des frais réels
- En route pour la transition inclusive

VIE ASSOCIATIVE 5

- Élections 2019 des CAPFD : une mobilisation réussie !
- Le projet associatif en version audio

OFFRE DE SERVICE 6

- Une plateforme nationale d'accès aux droits en cours de création

INITIATIVE RÉSEAU 6-7

- « être parHANDs » défend la cause des parents en situation de handicap

ACCESSIBILITÉ 7-8

- Créteil, ville pilote en matière d'accessibilité

RENCONTRE 8

- Relations internationales : rencontre franco-espagnole

ART & CULTURE 9-10

- Recherche artistes pour comédie musicale !
- Cabafouni de couleurs avec l'IEM du Petit Tremblay

APF ÉVASION 10

- La saison d'été 2019 est lancée !

JEUNESSE 11

- Trophées jeunesse

BÉNÉVOLAT 11

- Le compte engagement citoyen

FAIRE FACE 11

- Guide Fiscalité & handicap

PARTENARIAT 12

- À la pointe du design inclusif avec Paris Good Fashion
- Recherche partenaires régionaux...

ADHÉRENTS 13

- @cteurs+ fait peau neuve

ÉVÈNEMENT 13

- «La Balade engagée»

LA PHOTO DU MOIS 13

COMMUNICATION 14

- Intranet en quelques clics

CONCOURS 14

- Et si vous aviez un super pouvoir ?

Une caravane pour faire bouger le gouvernement

APF France handicap veut peser sur les mesures en faveur des personnes handicapées qu'Emmanuel Macron devrait annoncer fin juin à l'occasion de la Conférence nationale du handicap. Du 7 au 14 mai, elle organise une grande semaine d'actions.



EN ROUTE POUR NOS DROITS !

Après le Grand débat. Avant la fin de la conférence nationale du handicap (CNH), APF France handicap a joué le jeu en encourageant ses adhérents à s'exprimer durant ces deux mois de débat. Elle attend maintenant des décisions fortes. Et espère qu'Emmanuel Macron profitera du discours qu'il doit prononcer en juin pour faire des annonces importantes.

Réforme de l'AAH en couple

« Des mesures concrètes et urgentes doivent être prises dès cette intervention qui clôturera la CNH, insiste Alain Rochon. Il faut des réponses majeures et ambitieuses pour endiguer la précarisation et l'exclusion d'un nombre croissant de personnes et renforcer la protection sociale ». Et le président d'APF France handicap d'énumérer la suppression de la prise en compte des ressources du conjoint dans le calcul de l'AAH, l'élargissement

du périmètre de la prestation de compensation du handicap ou bien encore le renforcement des obligations et sanctions en matière d'accessibilité. Et l'association entend bien peser sur les arbitrages. Le 7 mai, elle dévoilera les résultats de son deuxième baromètre France handicap de la confiance concernant l'opinion des personnes en situation de handicap et de leurs proches sur l'action du gouvernement. Deux ans exactement après son élection. Elle va également rendre publique une lettre ouverte au président de la République (<https://www.apf-france-handicap.org/caravane>). Et le 9 mai, des minibus s'élanceront de Rennes, Strasbourg, Grenoble et Montpellier.

24 minibus à Paris

Chaque jour, la caravane "En route pour nos droits !" s'arrêtera dans une ville. Sur place, des rencontres publiques ou d'autres animations seront organisées

sur le thème de la journée : pouvoir exercer ses droits fondamentaux, vivre dignement, se loger, être autonome, se déplacer. La lettre ouverte sera également proposée à la signature avant d'être remise à Emmanuel Macron. Au départ de chaque étape, un minibus supplémentaire viendra s'ajouter au cortège. Le 14 mai, ce sont donc 24 véhicules qui arriveront à Paris. Ils seront accueillis par plusieurs centaines de personnes sur une des places symboliques de la capitale.

« Avec cette caravane, le but est de mobiliser notre réseau, les élus et la société civile », explique Patrice Tripoteau, le directeur adjoint de l'association. Mais aussi de maintenir la pression sur l'exécutif. « Nous ne nous satisfaisons pas de l'augmentation de l'AAH, insuffisante et qui ne bénéficie pas à tous, ajoute-t-il. Emmanuel Macron a trois ans devant lui pour améliorer réellement la vie des personnes en situation de handicap. » ● **F.S.**



Vous trouverez une boîte à outils constituée de visuels, stickers... sur le blog de la DCM : <http://dcdm.blogs.apf.asso.fr/>

APF Lab – Le Hub veut faire du numérique un facilitateur du quotidien

APF Lab – Le Hub travaille à faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap grâce aux innovations numériques.

APF Lab – le Hub est le nouveau centre d'expertise handicap et nouvelles technologies d'APF France handicap. Il a été lancé le 5 avril en présence de la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, Sophie Cluzel, du ministre de l'action et des comptes publics, Gérard Darmanin, et du directeur général d'APF France handicap, Prosper Teboul.

APF Lab – le Hub succède au C-RNT, que l'association avait créé en 1997. La vocation première demeure la même : faciliter l'accès au numérique des personnes en situation de handicap, sur tout le territoire et lutter ainsi contre la fracture numérique. Mais avec ce nouveau nom, APF France handicap ambitionne d'accompagner les personnes et les structures en recherche de solutions innovantes, en s'appuyant sur l'expertise acquise et sur l'évaluation continue des nouveaux produits et services. Des tutoriels et les fiches techniques seront accessibles via le site Internet <https://lehub.apflab.org/>

Expertise d'usage

APF Lab collabore avec des chercheurs et des industriels pour s'assurer que les besoins des personnes en situation de handicap soient intégrés dès les phases de conception. Ainsi, usagers et adhérents deviennent de véritables acteurs de l'innovation. Le Hub – s'inscrivant dans la dynamique APF Lab – est l'expert technique qui assure la veille des nouvelles tech-



© J. DEYA

nologies et assure le rôle d'expertise et de conseil auprès de particuliers ou de professionnels.

« La participation des personnes concernées permet de s'assurer que les innovations répondent à de vrais besoins par la prise en compte de leur expertise d'usage, souligne Hervé Delacroix, administrateur d'APF France handicap et coordinateur national d'APF Lab. Elle contribue aussi à changer le regard, en reconnaissant aux personnes en situation de handicap un rôle économique puisqu'elles peuvent créer de la valeur. »

Cette orientation s'inscrit totalement dans la ligne du projet associatif, adopté lors du congrès de Montpellier en juin 2018 : pouvoir d'agir, pouvoir choisir.

Un site dédié aux industries créatives

Le lieu où il est implanté est également très révélateur. À Tourcoing (Nord), La Plaine images est un ancien site industriel reconverti en site d'excellence dédié aux industries créatives. Il accueille 125 entreprises de l'audiovisuel, du jeu vidéo, de l'animation. Mais aussi deux centres de recherche, trois écoles... Un écosystème idéal pour contribuer à bâtir la société inclusive et solidaire que prône APF France handicap. ● F.S.

AAH : APF France handicap obtient la prise en compte des frais réels

Est-ce l'ultime épisode d'un long combat judiciaire ? Le Conseil d'État, saisi par APF France handicap, vient de donner tort à la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf). Cette dernière refusait, jusqu'alors, de prendre en compte les frais professionnels réels pour le calcul de l'allocation adulte handicapé. En toute illégalité, estime la plus haute juridiction administrative française, dans sa décision rendue le 1^{er} avril. Le droit à l'AAH et son montant dépendent du revenu net catégoriel. Pour les salariés, ce revenu est calculé en déduisant de leurs ressources un forfait de 10 % ou les frais professionnels réels (kilomètres, etc.). Les contribuables choisissent la solution la plus intéressante pour eux.

Or, depuis début 2011, les Caf ne laissent plus le choix aux allocataires salariés. Elles appliquent automatiquement le forfait de 10 %, comme l'exige une instruction de la Cnaf datée de novembre 2010. Ce qui désavantage donc tous les travailleurs handicapés dont le montant des frais réels est supérieur à ces 10 %.

Thierry Craipeau, un adhérent d'APF France handicap pénalisé par cette décision, avait saisi la justice. Et en juin 2015, la cour d'appel de Poitiers lui avait donné raison. Mais les Caf avaient continué à appliquer systématiquement le forfait de 10 % conformément à l'instruction de novembre 2010.

APF France handicap avait donc demandé à la Cnaf de modifier ce texte. En vain. L'association a alors déposé, en juin 2018, une requête auprès du Conseil d'État. Elle lui demandait d'annuler « pour excès de pouvoir » la décision de la Caisse de ne pas abroger cette disposition. Et elle a obtenu gain de cause. L'association salue « une victoire pour les bénéficiaires de l'AAH ».

La Cnaf se retrouve en effet tenue de redonner aux allocataires salariés la possibilité de choisir un abattement de 10 % ou les frais réels. Mais quand va-t-elle modifier son instruction ? « Nous allons rester très vigilants sur ce sujet », assure Linda Aouar, conseillère affaires juridiques et contentieux à APF France handicap. ● **F.S.**

En route pour la transition inclusive

Dans un contexte général de sortie des établissements et d'adoption d'un projet associatif qui réaffirme une approche par les droits, APF France handicap se dote d'une feuille de route pour une transition inclusive. Ce document de référence, politique et stratégique, pour une offre de service innovante, souple et évolutive a été validé par le Conseil d'administration.

Elle concerne l'offre de service. Mais elle embarque tous les acteurs d'APF France handicap : professionnels, usagers, adhérents... Et ce, tant au sein des services et établissements que des délégations. La feuille de route pour une transition inclusive vise « à donner plus de visibilité au virage inclusif de l'association et à ne pas le prendre n'importe comment, explique Prosper Teboul, directeur général de l'association. En accompagnant toutes les parties prenantes et en dégagant des pistes de changement. »

Le contexte de l'élaboration de ce document est en effet celui de la désinstitutionnalisation prônée par le gouvernement. Une sortie des établissements pour les personnes en situation de handicap et les personnes âgées. Mais c'est aussi et surtout celui du nouveau projet associatif "Pouvoir d'agir, pouvoir choi-

sir" qui repose sur une approche par les droits fondamentaux. Pour l'offre de service, cela signifie notamment qu'elle doit mettre l'accent sur la participation des personnes tant dans la conception que l'évaluation de cette offre.

Une partie politique, une partie stratégique

La feuille de route, dans sa première partie, pose donc que l'offre de service doit être un levier d'autodétermination et permettre aux personnes d'agir sur leur environnement, d'exprimer leur expertise d'usage. Avec l'ensemble du réseau comme moteur pour y parvenir. Mais qu'il faut également faire évoluer les dispositifs législatifs, réglementaires et financiers. « La transition ne peut être réussie que si l'on remplace la notion de place par celle de parcours. Il faut lever cet obstacle », précise Prosper Teboul.

La seconde partie quant à elle, vise à faire rentrer l'approche par les droits dans les établissements. Avec quatre axes stratégiques, dont le développement d'une offre modulable, une meilleure articulation entre délégations et établissements – une plateforme d'accès aux droits est actuellement en construction – ainsi qu'une innovation et une adaptation continues.

Un document de référence en interne et pour l'externe

Le document se veut à destination interne et externe. « Tous les professionnels peuvent s'en servir lorsqu'ils ont rendez-vous avec des décideurs, des élus, pour la négociation d'un CPOM par exemple », poursuit le directeur général. Il sera aussi l'outil adéquat pour construire de nouveaux projets d'établissements ou services. ● **C.M.**

Élections 2019 des CAPFD : une mobilisation réussie !

Les comités de pilotage départementaux ont procédé au dépouillement des élections, fin mars 2019. Mobilisation grandement réussie : sur 96 départements, 94 débiteront le mandat 2019/2023 avec un conseil APF de département renouvelé !

Près de 700 adhérent.e.s ont postulé à ces élections, soit une moyenne de

7 candidats par conseil. Nous pouvons également nous féliciter de la parité femmes/hommes avec 46 % de femmes candidates pour 54 % d'hommes candidats. Quant à la composition des conseils, ce sont en grande majorité des personnes vivant avec un handicap moteur (77 %) qui ont candidaté aux élections, les

membres de la famille (13 %) et les sympathisants de l'association (catégorie "autres membres") avec 10 % de candidats.

Merci aux adhérent.e.s pour leur engagement et rendez-vous le 25 mai pour la validation des élections et l'installation des conseils par le conseil d'administration.

Le projet associatif en version audio

Après sa traduction en Facile À Lire et à Comprendre (FALC), le groupe de travail projet associatif met à disposition des acteurs d'APF France handicap, deux nouvelles versions du projet associatif "Pouvoir d'agir, pouvoir choisir".

Notre projet associatif porte bien son nom puisque deux versions audio enregistrées par des bénévoles de l'association des Donneurs de Voix permettront aux acteurs de l'association de s'en emparer. Chaque traduction est répartie en 9 pistes audio, ren-

dant la compréhension plus simple et agréable. Retrouvez sur le blog Mouvement APF France handicap :

- [la version audio du projet de la version dite « classique » du projet associatif](#)
- [la version audio du projet associatif en FALC](#)

L'association des Donneurs de Voix

APF France handicap remercie chaleureusement les bénévoles de l'association "Les Bibliothèques Sonores de l'Association des Donneurs de Voix" pour leur travail de grande qualité. Née en 1972, reconnue d'utilité publique depuis 1977 et forte de 114 Bibliothèques Sonores en France, l'association offre un service de prêt gratuit aux

personnes souffrant d'un handicap les empêchant de lire. Les catalogues proposent plusieurs dizaines de milliers de livres sonores, des grands classiques aux ouvrages contemporains, ainsi que des audiorevues hebdomadaires, mensuelles... toutes enregistrées en voix humaine.

Site web : <http://www.advbs.fr/>

Assemblée générale du 29 juin à Lille

Inscriptions jusqu'au 3 juin sur la plateforme : <https://participer.apf-francehandicap.org/themes/assemblee-generale-apf-france-handicap>



Une plateforme nationale d'accès aux droits en cours de création

Alors que l'accès aux droits est une problématique importante pour les personnes en situation de handicap et leurs proches et fait partie intégrante de la mission d'accueil des structures, APF France handicap a décidé de créer un nouveau service : une plateforme d'accès aux droits.

Le projet a débuté dans cinq régions (Occitanie, PACA, Île-de-France, Centre-Val de Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) en 2017 et 2018 dans le cadre d'APF LAB projets innovants. L'objet : répondre au mieux à toutes les personnes ayant des questions juridiques précises, des besoins d'orientation ou d'accompagnement dans leurs démarches (prestations MDPH et invalidité, aides sociales, scolarité, retraite, emploi, discrimination, fiscalité...).

Après un travail en commun sur le droit des personnes et la nomination de coordinateurs régionaux, a émergé la nécessité de déployer un outil informatique national dans le but de

faciliter et d'harmoniser la gestion des demandes juridiques du réseau. Il a été décidé de diffuser ce travail à toutes les régions. La plateforme a vocation à apporter des réponses qualitatives aux personnes en situation de handicap et à leurs proches et de développer une transversalité à tous les niveaux, départemental, régional et national. Elle s'appuiera sur un réseau structuré d'acteurs reconnus à la défense des droits des personnes – désignation de référents dans chaque département, d'un binôme de coordinateurs dans chaque région et support des juristes du siège – et fonctionnera grâce à une transmission des demandes

optimisée (statistiques, accès à des archives anonymisées...). Cet outil permettra également, via l'exploitation des statistiques, de mettre en place un observatoire annuel des droits (problématiques les plus fréquentes, revendications prioritaires...). Tous les acteurs désignés bénéficieront de formations et obtiendront une habilitation, ce qui permettra une montée en compétence de chacun et le repérage de personnes ressources ou expertes sur le territoire.

La plateforme devrait être déployée fin 2019 début 2020, une fois le plan de formation achevé.

INITIATIVE RÉSEAU

Département du Rhône (69) et de l'Ain (01)

« être parHANDs » défend la cause des parents en situation de handicap

Le collectif "être parHANDs" vise à sensibiliser les professionnels des maternités, écoles et structures petite enfance à la place des parents en situation de handicap.

Les exemples parlent d'eux-mêmes : dans une école du Rhône, une autorisation de sortie, signée de la main d'un parent mal-voyant, est remise en cause, tant l'écriture du signataire questionne. Dans une maternité de l'Ain, une jeune maman IMC ne peut donner le bain à son nouveau-né par manque d'aménagement de la chambre.

Pour améliorer ces situations, les parents en situation de handicap du Rhône et de l'Ain ont créé en 2014 le collectif "être parHANDs". Coordonné par Vincent Plazy, chef de projet territorial, le groupe est animé par Carine Moiroux.

Sensibiliser enseignants et directeurs d'école

Porté par la délégation du Rhône, dans le cadre du réseau de solidarités de proximité Résol'Handicap, le collectif est aujourd'hui composé d'une vingtaine de parents rassemblés dans des groupes relais régionaux, à Villeurbanne, Bourg-en-Bresse et tout dernièrement Grenoble.

Deux objectifs : faire tomber les préjugés des professionnel·le·s quant aux compétences parentales des personnes en situation de handicap, et exercer pleinement leur rôle de parents. Actif, le collectif propose des sensibilisations ●●●



dans les structures scolaires comme à Lyon, en mai prochain, auprès des enseignants en formation de directeur d'école.

Sensibiliser le personnel des maternités et centres médico-sociaux

Début 2019, le collectif a débuté un travail de sensibilisation avec des professionnel·le·s des services médico-sociaux tels que les services d'accompagnement à la vie sociale et de la Protection maternelle et infantile. En mars 2019, à l'initiative du collectif, la matinée d'informations *À la croisée des chemins* réunissait une dizaine de parents et près de 80 professionnels, dont l'élue au handicap de la ville de Lyon, Thérèse Radatel et Pascal Brissaud, inspecteur de l'Éducation nationale. Et le 29 avril prochain, à l'initiative du groupe de Bourg-en-Bresse, les parents rencontrent le personnel de l'hôpital Fleury, du cadre-infirmier de la maternité jusqu'aux personnels du service technique en passant par la sage-femme et le pédiatre.

Prochaine action prévue ? Un travail de sensibilisation auprès des professionnel·le·s des services médico-sociaux tels que les Services d'accompagnement à la vie sociale et de la Protection maternelle et infantile (PMI).



Delphine Siegrist et Carine Moiroud, co-animatrices du groupe "Être ParHANDs"

Reconnu, le collectif est appelé à intervenir de plus belle dans les futurs lieux et pôles ressources rhodaniens. « *Nous venons de rencontrer le Réseau Aurore qui chapote toutes les maternités du Rhône et nous allons travailler avec eux* » annonce fièrement Carine Moiroud. ● C.B.

CONTACT :
trepairhands@gmail.com

Créteil, ville pilote en matière d'accessibilité

La Ville de Créteil fête les 30 ans de sa Charte Handicap en faveur de l'accessibilité. Un texte concrétisé sur le terrain grâce à une politique vindicative.

Quinze ans avant les obligations légales, la Ville de Créteil signe en 1989 une Charte Handicap, cadre de référence de son action en faveur des personnes en situation de handicap. Depuis, une Commission d'intégration des personnes handicapées (CIPH) composée d'élus, d'associations dont APF France handicap, de techniciens et de personnalités qualifiées coordonnent toutes les démarches.

« *La CIPH a concrètement fait avancer l'accessibilité dans la Cité, confirme Jean-Marc Alric, représentant suppléant du CAPFD depuis 2009, en charge des questions sur l'accessibilité. Le groupe de travail "Urbanisme, travaux et accessibilité" dispose d'un crédit annuel de 55 000 €. À cela s'ajoutent les contributions du budget de la Ville ainsi qu'une partie de l'enveloppe budgétaire des conseils de quartier.* »



Concertation au CIPH pour les 30 ans de la Charte



"Venez handiscuter !" le 10 avril à l'UPEC

...

Logement, voirie, emploi, sport, la Ville a programmé l'achèvement de l'amélioration de l'accessibilité de tout son patrimoine bâti. « *Le maire, Laurent Cathala, et son adjointe en charge du handicap, Soraya Cardinal, ex-directrice de la délégation APF France handicap 94, souhaitent des groupes scolaires 100 % accessibles dans chaque secteur géographique de la commune* » souligne le représentant du CAPFD. D'ici 2024, tous les bâtiments communaux de Créteil devraient être rendus accessibles. ● C.B

"Venez handiscuter !"

Motivés par une politique municipale engagée, les acteurs associatifs du Val-de-Marne mettent en place des actions en faveur de l'accessibilité. Ainsi, APF France handicap du Val de Marne et du Grand Paris ont participé à la journée "Venez handiscuter !" le 10 avril à l'Université Paris-Est Créteil (UPEC). Celle-ci est signataire depuis novembre 2018 de la Charte Aspie-Friendly, en faveur de l'inclusion de personnes atteintes d'autisme, et a mis en place un groupe de travail HanvieCap pour l'accompagnement des étudiants en situation de

handicap.

Thème porteur du 10 avril : le sport. APF France handicap a donné rendez-vous aux étudiants, professeurs et salariés pour tester la pratique en fauteuil du basket, tennis de table et boccia, la pétanque adaptée. L'athlète sportif Hakim Arezki, joueur cécifoot international et finaliste des jeux paralympiques en 2012, y a partagé sa passion lors de la conférence : "Jeux paralympiques : inclusifs ou ségrégatifs ?". Une centaine d'étudiants y ont participé avec grand intérêt.

RENCONTRE

Relations internationales : rencontre franco-espagnole

Le 27 mars, le Conseil Français des Personnes Handicapées pour les Questions Européennes (CFHE) a organisé une rencontre entre le Comité espagnol des représentants des personnes ayant des incapacités (Cermi) et APF France handicap.

Créé en 1997, le Cermi représente l'ensemble des organisations des personnes handicapées et de leur famille en Espagne. Il compte 35 fédérations membres, plus de 8000 associations et 19 Cermi régionaux. Il agit pour les 3,8 millions de personnes en situation de handicap en Espagne (environ 10 % de la population espagnole) et se veut indépendant. Il est l'interlocuteur reconnu et représentatif de tout le secteur associatif pour toutes les questions de handicap.

Lors de cette rencontre, Pascale Ribes et Fiammetta Basuyau-Bruneau, administratrices et co-présidentes de la Commission Défense et promotion des droits et libertés, ont présenté APF France handicap et ses actions notamment les travaux autour des Objectifs de développement durables (ODD) et le plaidoyer sur les femmes en situation de handicap. Des sujets qui seront développés lors de futurs échanges entre les deux associations.



De g à d : Pilar Villarino, directrice du Cermi, Luis Cayo Perez Bueno, président du Cermi, Pascale Ribes, administratrice d'APF France handicap et vice-présidente du CFHE, Ana Pelaez Narvaez, présidente de la Fondation des femmes du Cermi, vice-présidente du Forum européen des personnes handicapées, membre du Comité des droits des femmes de l'ONU - CEDAW, Farbod Khansari, conseiller national pour les politiques européennes et internationales d'APF France handicap et délégué général du CFHE et Fiammetta Basuyau-Bruneau, administratrice d'APF France handicap.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA SITUATION EN ESPAGNE :

<https://lepetitjournal.com/madrid/communaute/handicap-et-inclusion-la-france-peut-sinspirer-de-lespagne-224262>

Recherche artistes pour comédie musicale !

Avec comme parrains Cali, Babylon Circus et Frank Margerin, le collectif Artytique, composé de chanteurs, musiciens et comédiens en situation de handicap, se voit bien entouré. Son créateur, Majid Kabdani, dirigeant de la société Itinéraires Bis Prod, spécialisée dans la production artistique, est depuis 30 ans un défenseur engagé pour la cause du handicap.

Pour la saison 2019/2020, fort du partenariat entre Itinéraire Bis Prod et APF France handicap, le collectif se lance dans une comédie musicale : « Avec sa logique d'inclusion sociale et du droit aux loisirs, l'association s'attache à donner accès à la scène à tous les talents au sein de son réseau », souligne Maïla Dive, chargée de mission culture et création artistique au siège d'APF France handicap.

Premières notes de la collaboration, une session d'enregistrement dans le célèbre Studio des Variétés à Paris le 4 avril dernier de Division H, groupe musical né au foyer d'accueil médicalisé du Maine, à Paris 14^e, avec Abdel, rappeur et résident au Fam du Maine, Mathilde, chanteuse et adhérente et Charles, rappeur.

Musiciens, chanteurs, danseurs, avec un bon niveau et une belle motivation, contactez Majid. Il se fera un plaisir de vous rencontrer... ● C.B

CONTACTS :

Majid Kabdani (contact@ib-prod.fr)

Itineraire bis prod :

<http://ib-prod.fr/services/production-artistique/>



Abdel, rappeur et résident au Fam du Maine



Mathilde, chanteuse et adhérente

“Donnez-vous des outils pour agir” : session de Mobilisation des Acteurs de la Vie Associative

Du 7 au 11 octobre 2019 à Saint-Gildas-de-Rhuys dans le Morbihan (56), en partenariat avec les régions APF France handicap de Bretagne, Pays de la Loire et Normandie. Pour s'inscrire :

<http://iap.blogs.apf.asso.fr/list/programmes/2-fiche-d-inscription-et-presentaion-d-une-smava.html>

Groupe national initiative Sep

Vous vous sentez concernés par la sclérose en plaques ? Le groupe initiative national SEP (GINSEP) vous invite à le rejoindre :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScxSPBG1eKV3-66kDdtCRw8gDqr5jvCb8hjGQMYyN8F55fBbw/viewform>

Cabafouni de couleurs avec l'EM du Petit Tremblay

L'aventure commence à l'EM du Petit Tremblay (91) où des jeunes ont réalisé des tableaux. Nesrine décrit son expérience : « Le travail qu'on devait faire c'était de remplir un tableau avec le tissu africain car c'était sur le thème de l'Afrique. L'activité était longue mais bien, quand on voit le résultat final. C'était surtout compliqué de trouver un titre pour chaque dessin en forme de tissu. Heureusement nous avons eu l'aide de Magaly et Agnès, les éducatrices et artistes en art. » Finalement, Nesrine a nommé son tableau "le soleil introuvable" et l'a offert au président d'APF France handicap lors de l'exposition au siège de l'association : « Mon soleil introuvable a trouvé sa place, c'est ici ! ». Après la fabrication des tableaux et l'exposition au siège d'APF France handicap, la récompense : un atelier sur "La route des épices" animé par Sylvain, un médiateur de l'Institut du Monde Arabe. « J'ai organisé cet atelier une première fois auprès des résidents du foyer d'accueil médicalisé du Maine et une seconde fois au siège d'APF France handicap pour les enfants de l'EM du Petit Tremblay et des salariés du siège. Sylvain est un médiateur remarquable qui s'adapte à tous les publics, y compris malvoyants » explique Maïla, animatrice et chargée de mission culture et



création artistique d'APF France handicap. Magaly et Agnès témoignent : « Mille mercis pour cette journée, les enfants étaient ravis et nous aussi. C'était vraiment une chouette parenthèse cette journée, les enfants veulent revenir c'est donc bon signe ! De très bons retours... c'est une belle valorisation pour eux. »

La saison d'été 2019 est lancée !

Dernière ligne droite pour APF Évasion qui se dépense pour permettre à des personnes en situation de handicap de partir en vacances cet été. Au programme : une centaine de séjours, en France et à l'étranger, de mi-juin à mi-septembre. Aujourd'hui, les inscriptions des vacanciers sont closes, ils reçoivent leurs propositions de séjours. Quant au recrutement des équipes, responsables et accompagnateurs, il se poursuit. « Il nous manque encore des responsables de séjours, constate Marjolaine Viala, directrice du service. C'est un poste clé pour garantir le bon déroulement des séjours et pour lequel nous mettons tout en œuvre afin de recruter des personnes sécurisantes. Un séminaire les 23 et 24 mars derniers a permis aux responsables de séjours qui partiront

cet été, d'écouter des témoignages et de travailler sur deux objectifs principaux : le renforcement concret de la lutte contre la maltraitance sur les séjours – mieux identifier et mieux signaler – et une appropriation du projet associatif "Pouvoir d'agir, pouvoir choisir" pour une prise de conscience du projet renforçant l'appartenance à l'association. Nous accompagnons les responsables de séjours tout au long de leur mandat : chacun est suivi par un référent au niveau du siège, deux weekends de formation au choix sont proposés, des supports et des outils sont mis à leur disposition. Une astreinte de 24h/24 est assurée par APF Évasion France handicap durant toute la durée des séjours. »

Il est encore temps de s'inscrire pour devenir responsable de séjour. Contactez Sonia De Gois, responsable du recrutement : sonia.degois@apf.asso.fr

Découvrez les différentes missions sur le site internet : <https://www.apf-evasion.org/>

Trophées jeunesse

À l'occasion d'Agit'Action (Rencontres Jeunesse d'APF France handicap) qui se tiendra du 20 au 22 septembre 2019 à Amiens, APF France handicap lance la deuxième édition de ses Trophées jeunesse : **développer et valoriser les projets ou les initiatives menés par, ou pour des jeunes de notre association.**

Les futurs Agit'acteurs de l'association sont invités à candidater pour tenter de remporter l'un des 5 Trophées remis lors de la Nuit des Trophées, le samedi 21 septembre à Amiens.

Que vous soyez jeune impliqué.e dans une délégation ou usager d'une structure médico-sociale, que vous soyez "moins jeune" mais impliqué.e dans la dynamique jeunesse, cet appel est pour vous.

Tous les projets sont les bienvenus, qu'ils soient structurés ou en cours de démarrage voire à l'état de balbutiement... Nous vous invitons juste à les imaginer dans une démarche de **développement durable**.

Lancez-vous en téléchargeant le dossier et les modalités de



participation sur le Blog des jeunes, rubrique "Rencontres jeunesse 2019" : <http://jeune.apf.asso.fr/>
Les candidatures sont ouvertes jusqu'au **12 juillet 2019**.

BÉNÉVOLAT

Le compte engagement citoyen déployé au sein de l'association

Le compte engagement citoyen (CEC) est un nouveau dispositif public qui vise à reconnaître l'engagement des personnes, notamment les bénévoles, qui exercent des responsabilités au sein des associations. En reconnaissance du temps donné, les bénévoles (ayant consacré au moins 200 heures à leur engagement associatif) peuvent se

voir allouer un forfait en euros pour s'inscrire à des formations.

APF France handicap s'empare de ce dispositif et le propose, conformément aux principes ci-dessus, à l'ensemble des élus APF France handicap ainsi qu'aux responsables bénévoles encadrant d'autres bénévoles (responsables de groupes relais, de groupes initiative, de groupes de

paroles en délégation, responsables de séjour APF Évasion...).

Plus de 1000 bénévoles sont concernés, ce qui démontre une nouvelle fois l'importance de la mobilisation et de l'engagement associatif des acteurs APF France handicap. Merci à eux !

Plus d'infos : <http://mouvementapf.blogs.apf.asso.fr/files/CEC%20et%20APF%20France%20handicap%20f%C3%A9vrier%202019.pdf>

FAIRE FACE

Fiscalité & handicap : le guide 2019 est disponible

Le guide Fiscalité & handicap, édition 2019 de Faire Face détaille tout ce qu'il faut savoir et accompagne les personnes en situation de handicap dans cet exercice délicat.

Retrouvez le guide et toutes les informations sur : <https://www.faire-face.fr/>

Les outils de communication sont à télécharger sur : <http://dcdr.blogs.apf.asso.fr/>
(Codes : blogdcd / blogdcd)



À la pointe du design inclusif avec Paris Good Fashion

APF France handicap a intégré Paris Good Fashion. Une association créée début 2019 pour faire de Paris la capitale de la mode éco-responsable. L'occasion de se positionner sur le design inclusif avec notamment la création d'un concours international.

**PARIS
GOOD
fashion**

Une mode éco-responsable, c'est une mode qui se soucie des modes de production, des matières premières, du recyclage... mais aussi des usages ! C'est ainsi sur l'axe du design inclusif qu'a choisi de travailler APF France handicap au sein de la communauté Paris Good Fashion qu'elle a récemment intégré.

« Nous sommes membres du collège. Un groupe d'experts chargé d'identi-

fier des thématiques, des relais d'action et des interlocuteurs », explique William Bastel, responsable marketing et communication APF Entreprises.

L'association pourra ainsi proposer ces réseaux d'utilisateurs pour la qualité d'usage. Avec APF Lab handicap et nouvelles technologies, elle fera le lien avec des start-ups, des innovateurs. Tandis qu'avec APF Entreprises,

elle proposera un accompagnement technique et industriel.

Enfin, avec Eyes on talent, plateforme de découverte de jeunes talents, APF France handicap lance un Grand prix du design inclusif mode et accessoires. Il sera doté de 10 000 euros et le lauréat verra son produit développé par APF Entreprises. Déjà 15 écoles internationales se sont positionnées ! ● C.M.

Leka, un robot pour les enfants en situation de handicap



APF France handicap vient d'acquérir Leka, start-up française ayant développé

un outil robotisé interactif et ludo-éducatif pour les enfants présentant des troubles du développement (autisme, trisomie 21,

polyhandicap...). Il permet d'amener l'enfant à découvrir et se concentrer sur des activités éducatives, en stimulant ses fonctions sensorielles. C'est aussi un bon moyen de communication avec les adultes, parents et professionnels. APF France handicap est fière de ce partenariat qui va permettre d'accompagner les personnes en situation de

handicap dans leur quotidien grâce aux nouvelles technologies. C'est aussi une formidable opportunité pour APF Entreprises de démontrer le savoir-faire des entreprises adaptées, puisque Leka sera intégralement développé, assemblé et commercialisé par l'EA d'Illkirch en Alsace.

Recherche partenaires régionaux...

Pour que chacun puisse s'emparer de la question du financement, la direction des ressources vient de produire un document d'aide à la recherche de partenaires. Un outil personnalisé en fonction des réalités et projets locaux.

C'est une plaquette de cinq pages. Cinq pages pour expliquer ce que fait APF France handicap et pourquoi les entreprises devraient s'associer à ses actions. Comment elles peuvent le faire, qu'elles soient PME ou grand groupe, et quels seraient les avantages d'un tel partenariat.

« Si APF France handicap est reconnue dans l'accompagnement du handicap, elle est peu connue du monde de l'entreprise. L'objectif est donc de donner envie de faire un bout de chemin avec nous », explique Cécile Delille, chef de projet mécénat, fundraising et partenariat chez APF développement.

Sa région, Auvergne-Rhône-Alpes, a été pilote pour la rédaction de la brochure. Chacune a en effet son contenu propre. Avec des projets choisis pour montrer l'ancrage territorial et la participation au développement local.

« Des projets susceptibles de séduire les entreprises : insertion sociale, soutien aux aidants, accès à la culture..., poursuit Cécile Delille. La plaquette est un support pour faciliter et appuyer la recherche de partenaires. À utiliser à l'occasion d'un rendez-vous ou d'un petit-déjeuner avec des entreprises. » ● C.M.



@cteurs+ fait peau neuve

Depuis 11 ans déjà, @cteurs + vous accompagne dans la gestion et l'animation des adhérents, des instances, des représentations, des bénévoles et des abonnés Faire Face. Au fur et à mesure, grâce à l'implication de tous, notre outil a été amélioré pour faciliter l'intégration des informations liées aux activités des acteurs dans chaque département et région.

Aujourd'hui, @cteurs + va plus loin. Une nouvelle ergonomie, dans un nouvel environnement technologique, testée et validée par des salariés et des bénévoles en charge de la gestion au quotidien, permettra une utilisation plus souple et plus rapide de l'ensemble des fonctionnalités et des interfaces avec nos autres logiciels tel qu'Alizé (pour les dons).

Ce nouvel @cteurs + sera mis en ligne d'ici cet été. Des présentations à distance seront proposées aux 115 salariés et bénévoles qui gèrent @cteurs + dans les délégations. De plus, à la demande d'une trentaine d'entre eux, des formations seront programmées sur l'année 2019/2020.

De plus amples informations sur le sujet vous seront communiquées dans le courant du mois de mai. D'ici là et pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter : Nathalie Kreitz, responsable promotion adhésion/abonnements - Direction des Ressources - Tél : 01 40 78 69 29

ÉVÉNEMENT

"La Balade engagée"

Pour la première fois, le bénévolat fait son festival dans les Hauts-de-France. APF France handicap co-organise, avec Les Petits Frères des Pauvres et la Croix-Rouge française, "La Balade engagée", les 18 et 25 mai à Amiens et Lille. Village associatif, spectacles, animations, bals... venez nombreux pour discuter, partager, vous amuser.



CONTACTS :

reservation@labaladeengagee.fr

LA PHOTO DU MOIS

Tous ensemble sur le chemin de la tolérance

Pour sa 3^e édition de sensibilisation au handicap, la délégation d'Indre-et-Loire (37) a invité, pendant une semaine du 11 au 15 mars, 200 élèves de CM1 et CM2 d'écoles de la ville de Tours ainsi qu'une soixantaine d'étudiants en cursus d'accompagnement éducatif et social, à venir rencontrer le groupe SENSICAP. Constitué par la délégation en 2016, ce groupe se compose de 15 intervenants en situation de handicap, travaillant à l'Ésat ou ne pouvant plus exercer une activité professionnelle. Son rôle : créer des outils de communication et de sensibilisation adaptés pour développer la compréhension du jeune public.



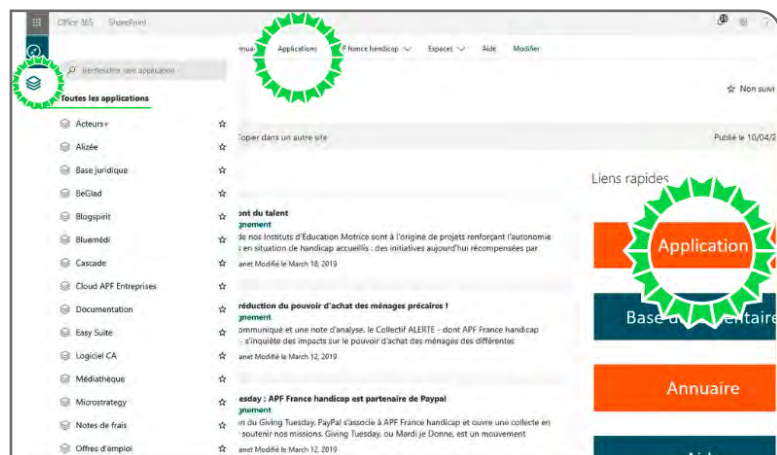
Intranet en quelques clics

Ce mois-ci, dans notre rubrique dédiée à la refonte de l'intranet, nous faisons un zoom sur deux fonctionnalités développées pour faciliter vos recherches d'information et votre utilisation de l'outil : le moteur de recherche et les applications. Des fonctionnalités visibles dès la page d'accueil et que vous pourrez retrouver à partir de n'importe quel espace ou page.

Les applications

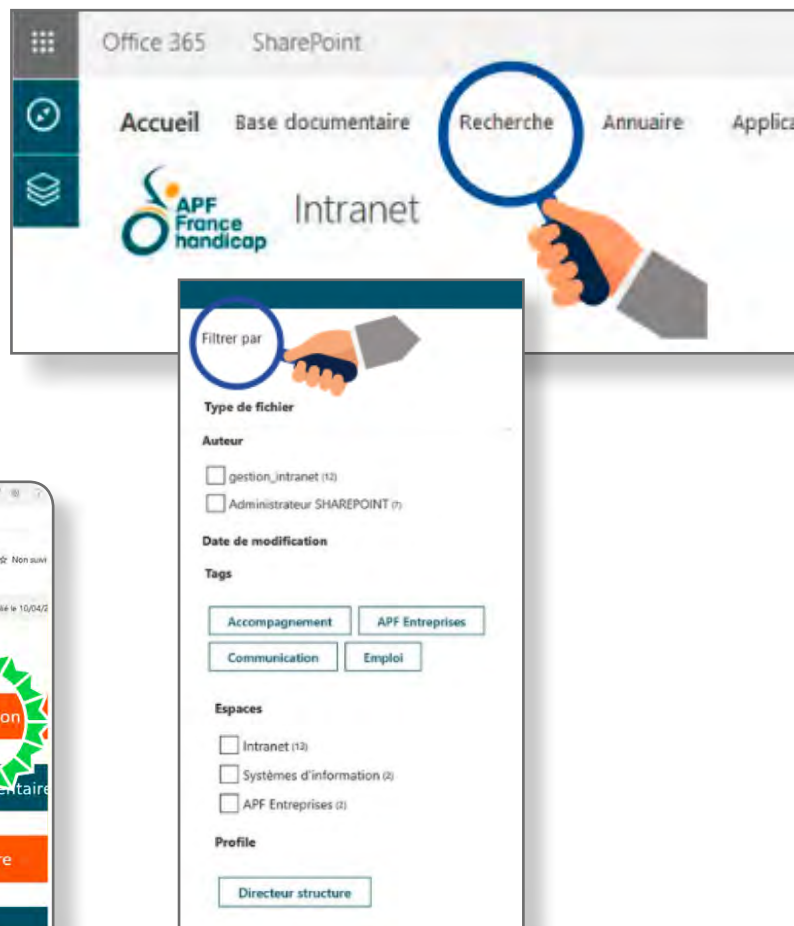
L'intranet permet de regrouper l'ensemble des applications métiers (Acteurs+, Bluemédi, Alizée ...) utilisées au sein d'APF France handicap. La page d'accueil de l'intranet vous permettra d'avoir accès directement, en fonction de votre profil, à toutes les applications que vous utilisez au quotidien.

3 possibilités pour les retrouver :



Le moteur de recherche

Présent dans la barre de navigation générale, le moteur de recherche interne permet d'affiner les contenus grâce à de nombreux filtres.



CONCOURS

Et si vous aviez un super pouvoir ?

La journée de solidarité APF France handicap a eu lieu le 13 février dernier à Disneyland Paris. 390 personnes étaient invitées à passer toute une journée dans les deux parcs. Au cours de cette journée, un concours d'inventivité "Pouvoirs magiques" leur était proposé. Faisant écho au nouveau projet associatif "Pouvoir d'agir, pouvoir choisir", c'est tout naturellement que le thème des pouvoirs magiques a été choisi. Chaque enfant était invité à imaginer un super pouvoir et certains ont pu

profiter des super héros Disney pour leur demander conseils. Younes, 13 ans, et Rose-Alexilaine, 5 ans, se sont prêtés à l'exercice. « *Mon super pouvoir magique, imagine Younes, serait un pouvoir super puissant pour faire disparaître la maladie de mon petit frère pour que mon petit frère marche et parle comme moi.* ». Autre rêve du côté de Rose-Alexilaine : « *Si j'avais un super pouvoir, ce serait de voler comme un oiseau et je l'utiliserai pour sauver les petits chats coincés dans les arbres.* ».



Et vous, si vous aviez un super pouvoir, vous feriez quoi ? Envoyez vos réponses jusqu'au 14 juin à ysaline.dewaele@apf.asso.fr